



DECISION N° 004 / D/CNG/MAIRE/SG/2026 du 07. APR. 2026.... portant attribution d'un Marché Public dans la Commune de Ngoulemakong, Département de la Mvila, Région du Sud

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NGOULEMAKONG,

Vu La Constitution ;
Vu la Loi N°2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
Vu La loi N°2025/012 du 17 Décembre 2025 portant loi des finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2026 ;
Vu Le Décret N°77/203 du 29 juin 1977 déterminant les Communes et leur ressort territorial ;
Vu Le Décret N°2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des commissions de passation des Marchés Publics ;
Vu Le Décret N°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant les dispositions du Décret N°2001/048 du 23 Février 2001, portant création, organisation et fonctionnement de L'ARMP ;
Vu le Décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
Vu Le Décret N°2013/271 du 05 Août 2013 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N°2012/074 du 08 mars portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de passation des Marchés Publics ;
Vu Le Décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu L'Arrêté N°231 du 25 mars 1955 portant création de la Commune de Ngoulemakong ;
Vu L'Arrêté N°000057/A/MINDDEVEL du 03 mars 2020 constatant l'élection du Maire et de ses Adjoints ;
Vu la Circulaire N°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés ;
Vu la lettre circulaire n°0001879/LC/MINFI du 31 Décembre 2025 relative à l'exécution, au suivi, et au contrôle de l'exécution des budgets des Collectivités Territoriales Décentralisées pour l'exercice 2026 ;
Vu la Décision N°015/DM/LO705/C-NGG/SG/2024 du 08 Avril 2024 Constatant la composition des membres de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics dans la Commune de Ngoulemakong ;
;
Vu l'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence N°006/ AONO /LO705/C/NGG/SG/CIPM /2026 DU 24/02/2026 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DIX (10) BOUTIQUES AU COMPLEXE COMMERCIAL DE NGOULEMAKONG, DANS LA COMMUNE DE NGOULEMAKONG, DÉPARTEMENT DE LA Mvila, RÉGION DU SUD,

Vu le Procès-verbal du 07 Avril 2026 de la Commission Interne de Passation des Marchés
Vu la lettre N° /L/C/CIPM/NGG-2026 du 07 Avril 2026 portant proposition d'attribution
de la Lettre commande, objet de l'avis d'appel d'offres national ouvert suscité ;
Considérant les nécessités de service.

Par ces motifs ;

DECIDE :

Article 1^{er} : La Lettre Commande relative à l'Appel d'Offres National ci-dessus citée est
pour compter de la date de signature de la présente décision, attribuée ainsi qu'il suit :

Lot	Intitulé du projet	Adjudicataire	Montant TTC en FCFA	Délai	Financement
2	CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DIX (10) BOUTIQUES AU COMPLEXE COMMERCIAL	ETS WANJAFF CONSTRUCTION AND SERVICE	39 985 157 (trente-neuf millions neuf cent quatre-vingt cinq mille cent cinquante-sept) FCFA	Trois (03) mois	BIP MINCOMMERCE 2025

Article 2 : La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

Ngoulemakong, le **07. APR. 2026**

LE MAIRE



NOTIFICATION

Je soussigné, Monsieur **VERKIJKA DIVINE VERNYUY**,
Directeur Général des **ETS WANJAFF CONSTRUCTION AND SERVICE**, Tél : 672 26 07 45, certifie avoir reçu de Mr
ENOA MINFOUMOU Evariste, Chef Service Technique de
l'Aménagement et du Développement Urbain, Chef de
Service du Marché, la Décision me constituant Adjudicataire
de la Lettre Commande ci-dessus à laquelle je me soumetts
en date du.....

L'Adjudicataire

Verkijika Divine Vernyuy
Directeur General

AMPLIATIONS:

- ARMP/SUD
- DD/MINPAT/MVILA
- DD/MINMAP/MVILA
- DD/MINTP/MVILA
- President CIPM
- Archives /chromos
- Affichage

Je soussigné, **ENOA MINFOUMOU Evariste**, Chef Service
Technique de l'Aménagement et du Développement Urbain,
Chef Service du Marché, certifie avoir notifié à Monsieur
VERKIJKA DIVINE VERNYUY Directeur Général **ETS**
WANJAFF CONSTRUCTION AND SERVICE, Tél : : 672 26 07
45 , la décision d'attribution ci-dessus, le constituant
Adjudicataire de l'Appel d'Offres National Ouvert
susmentionné, décision à laquelle les **ETS WANJAFF**
CONSTRUCTION AND SERVICE déclarent se soumettre.

Ngoulemakong, le.....

Le Chef Service du Marché

Enoa Minfoumou
Evariste Eymard
Ingénieur En Génie